



Périgueux, le 23 avril 2021

Question écrite déposée par Mme la Sénatrice à l'attention de M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports :

**MARIE-CLAUDE
VARAILLAS**

SENATRICE
DE
LA DORDOGNE

*VICE-PRESIDENTE
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE*

*MEMBRE DE LA DELEGATION AU
DROIT DES FEMMES*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

Mme la Sénatrice Marie-Claude Varailas attire l'attention de M. le Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports sur la situation des étudiants en B.T.S et la perturbation de leur scolarité consécutive à la situation épidémique. Il ressort en effet de très nombreux témoignages que les conditions d'études sont devenues, dans ces formations, incompatibles avec le suivi du programme. Tenues des stages, suivis des cours, disponibilité des enseignants, il n'est pas un aspect de la formation qui n'ait pas été affecté.

Or, face à ces évidentes perturbations des conditions normales d'études, le passage d'examens en présentiel à la fin de l'année est maintenu comme mode d'évaluation des BTS. Cela tend à signifier que les étudiants seront évalués sur l'ensemble du programme, alors même qu'il est établi qu'ils n'ont pas pu suivre celui-ci de manière normale et satisfaisante. C'est également sans compter sur les difficultés sanitaires que poseraient un tel dispositif, que ce soit en termes de distanciation sociale ou de la participation des étudiants qui seraient cas contacts.

Une évaluation sous la forme d'un "contrôle en cours de formation" (CCF), c'est-à-dire en contrôle continu, permettrait de lever ces difficultés, en adaptant les exigences de contrôle à la formation effectivement reçue. Cela permettrait également d'atténuer le poids de la pandémie tant sur les étudiants que sur l'organisation de l'évaluation elle-même.

C'est pourquoi Mme la Sénatrice demande à M. le Ministre d'intervenir pour que les examens des B.T.S soient réalisés en contrôle en cours de formation en raison des perturbations dues à la pandémie de la COVID-19.